



Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université
Jeudi 26 avril 2012, 16h15, auditoire 410, Amphimax, Dorigny

Début de la séance 16h20

Présidence : M. Boris Vejdovsky

Direction : M. Dominique Arlettaz, Recteur
Mme Danielle Chaperon, Vice-rectrice
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur
M. Benoît Frund, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général

Doyens : M. François Rosset, Lettres
M. Daniel Oyon, HEC
M. Patrick Francioli, FBM

Membres présents :

Mme Claire Clivaz - M. Xavier Gravend - M. Kevin Bonzon - M. Michael Hahn - M. David Boulaz - Mme Rebecca Joly - M. Said Ertekin - Mme Agnieszka Soltysik Monnet - M. Hans-Georg Von Arburg - M. Fabien Ohl - M. Pascal Roman - M. Jacques-Antoine Gauthier - M. Jean-Pierre Müller - M. Andrea Coduri - M. John Antonakis - M. Jean-Claude Usunier - M. Alessandro Villa - Mme Corinne Delapierre - M. Joël Gashaza - Mme Céline Rozenblat - Mme Nathalie Chèvre - M. Winship Herr - M. Jean-Marc Joseph - Mme Brigida Rusconi - Mme Nicole Vouilloz - Mme Carine Carvalho - Mme Elisabeth Lamont-Hoffman

Excusés :

Mme Franciska Krings, Vice-rectrice - M. Jean-Paul Dépraz, Vice-recteur - M. Jacques Lanarès, Vice-recteur

M. Pierre Gisel (Doyen FTSR) - M. René Knüsel (Doyen SSP) - Mme Bettina Kahil-Wolff (Doyenne Droit) - M. Jean Ruegg (Doyen FTSR)

Mme Ute Heidmann - Mme Mélanie Glayre - M. Romain Bionda - M. David Giauque - Mme Annette Harms - M. Torsten Vennemann - Mme Sabrina Damiani - Mme Mette Berger - M. Jacques Beckmann - M. Vincent Sonnay - M. Jalel Araiedh

Absents :

M. Antonin Chevalley - M. Nicolas Gilliard

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2011
3. Communications du Bureau
4. Communications des Commissions



5. Communications de la Direction
6. Conseil de discipline (*élection d'un membre du CI, remplacement de M. Michel*)
7. Commission des Finances et de Gestion (*élection d'un membre du CI, remplacement de M. Binggeli*)
8. Examen du rapport de gestion 2011 (*annexes*)
9. Examen des comptes 2011 (*annexes*)
10. Divers et interpellations

1. **Accueil et bienvenue du Président**

Boris Vejdovsky, Président du Conseil ouvre la séance en l'annonçant assez technique mais importante, avec notamment la discussion des rapports de gestion et des comptes.

2. **Formalités**

• **Désignation des scrutateurs**

Mme Corinne Delapierre et M. Jean-Pierre Müller sont désignés comme scrutateurs et approuvés par l'assemblée.

• **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté par le Conseil tel que présenté en début de séance par le Président.

• **Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2011**

Le PV du 15 décembre est adopté à l'unanimité.

3. **Communications du Bureau**

Boris Vejdovsky évoque deux points :

3' Absentéisme au Conseil

Afin de pallier à l'absentéisme au Conseil, souligné à la séance précédente par M. Boulaz, le Bureau propose deux actions :

- Envoi d'un rappel quelques jours avant le Conseil.
- Listage des présents, des excusés et des absents sans excuse dans les PV.

3''Augmentation de la visibilité du Conseil

- Demande de diffusion d'information de l'activité et des décisions du Conseil dans les Facultés et Corps par les membres du Conseil. Rappel que le Conseil est public et tout membre de l'Université peut y assister.
- Travail à venir du Bureau avec UNICOM sur le site internet.

4. **Communications des Commissions**

Commission législative :

M. Joseph évoque deux principaux points en cours de discussion et qui seront présentés au prochain Conseil :

- Durée d'engagement des MA
- Position des MER dans le personnel enseignant de l'UNIL

Des propositions seront diffusées prochainement sur ces deux points.

5. Communications de la Direction

M. le Recteur Dominique Arlettaz fait deux communications :

- Il rend un hommage à Jean-Paul Depraz, qui prendra sa retraite à la fin du mois d'Avril. Il le remercie de son activité à l'UNIL depuis 21 ans. Il a occupé les postes de directeur administratif de 1991 jusqu'en 2006 puis Vice-recteur jusqu'à aujourd'hui.
- **«Projets de coopération» 2013-2016 dans la Conférence des universités :** 4 projets concernent l'UNIL parmi 9 projets retenus :
 - o science du sport : transfert de l'institut de l'UNIGE à l'UNIL et développement du secteur
 - o FGSE : CASA Plateforme technique d'analyse minérale en collaboration avec l'EPFL (3 plateformes de ce type au Monde). Ce projet sera installé à Géopolis
 - o Théologie et science des religions : projet «religion, économie et politique» piloté par Lucerne
 - o Recherche médicale clinique : projet en cours d'élaboration UNIL +EPFL + ETHZ

6. Conseil de discipline (élection d'un membre du CI, remplacement de M. Michel)

M. Boulaz se présente et est élu à l'unanimité.

7. Commission des Finances et de Gestion (élection d'un membre du CI, remplacement de M. Binggeli)

Mme Rusconi se présente et est élue à l'unanimité.

8. Examen du rapport de gestion 2011 (fourni avec la convocation)

M. Villa expose le travail et les conclusions de la Commission du 12 avril 2012.

- La séance s'est tenue le 12 avril 2012 en présence des membres de la Commission des Finances et de Gestion (CFG) et de M. le Recteur Dominique Arlettaz, M. Pierre Wyss (Finances) et de Mme Suzanne Fürst du secrétariat de l'UNIL.
- La CFG a encore une fois salué la transparence et la qualité du rapport de l'Université, notamment le chapitre «Bilan de la Direction 2006-2011» qui a fait un résumé des cinq dernières années en reprenant point par point le Plan d'Intention 2006-2011.

La CFG a apprécié les explications claires et détaillées fournies par M. le Recteur et la conversation franche et transparente qui s'en est suivie.

Notes positives de la CFG sur le Rapport de Gestion 2011

1. L'augmentation du nombre d'étudiant-e-s en Masters à temps partiel et la volonté d'évaluer ce programme ainsi que la possibilité d'ouvrir des Bachelors à temps partiel quand la première volée d'étudiant-e-s à temps partiel aura fini son cursus.
2. La planification adéquate de la construction des nouveaux bâtiments et de la maintenance des immeubles actuels compte tenu de leur vieillissement. Remarquons que les grandes dépenses associées à la maintenance ont été demandées au Conseil d'Etat dans le cadre du Plan d'Intention 2012-2016.
3. L'augmentation du FIP (Fonds d'Innovation Pédagogique) en 2011.
4. L'amélioration du taux d'encadrement à l'UNIL et la mise à disposition de ressources financières à cet effet; la Direction a montré que le budget croît de façon plus importante que le nombre d'étudiant-e-s.
5. Le travail important de conseil aux chercheur-e-s du Bureau de transfert de technologie PACCT <www.pacct.ch> sur la propriété intellectuelle.

6. L'évolution positive des programmes doctoraux, même si le problème des abandons de thèse reste un souci. La Vice-rectrice Franziska Krings examine la question de l'encadrement des doctorants en collaboration avec les facultés.
7. Une faible diminution du nombre de requêtes financées par le FNS mais un taux de réussite en augmentation.
8. L'utilisation de SERVAL qui augmente la visibilité de la recherche faite à l'UNIL et qui facilite la gestion des CV académiques.
9. La CFG se réjouit à propos de la politique de recrutement de femmes à l'UNIL, de la création des places d'accueil de la petite enfance et de l'importance de ce point pour la Direction de l'UNIL.
10. La CFG félicite la Direction pour la mise en œuvre et le suivi du processus qualité de l'enseignement, des cursus et de l'auto-évaluation des facultés. Pour l'évaluation de la recherche le PN intitulé «mesurer les performances de la recherche» est en cours, en proposant de tenir compte des caractéristiques de chaque faculté et de chaque domaine de recherche.

Sur le dernier point, M. Villa rappelle oralement quelques points mineurs soulevés par la Commission :

- *«la liberté académique qui n'a pas seulement pour but d'éviter des contrôles de présence aux enseignements, mais aussi d'éviter que le seul facteur d'évaluation des enseignements soit lié à la présence aux cours»*,
- renforcer l'accueil des nouveaux membres du PAT et la politique des ressources humaines à leur intention,
- remarque faite quant à la connotation de la «tour d'ivoire» qui apparaît plutôt dans un contexte négatif dans la formulation qui en a été faite dans le rapport de gestion et qui semble être en contradiction avec le mot d'introduction du Président du Conseil de l'UNIL qui la présente plutôt avec une connotation positive.

En conclusion, la Commission des Finances et de Gestion se félicite de voir que la gestion par la Direction de l'UNIL a été effectuée en conformité avec le plan stratégique adopté par le Conseil de l'Université.

Le Rapport de Gestion 2011 montre bien le dynamisme de l'UNIL et la CFG a apprécié les détails fournis, qui permettent de se faire une idée claire des aspects variés dont relève la gestion de l'UNIL.

Au vu de ce qui précède, la Commission unanime recommande au Conseil de l'UNIL d'approuver le Rapport de Gestion 2011 de l'Université de Lausanne.

M. le Recteur Dominique Arlettaz rappelle que ce rapport n'a pas pour but d'expliquer l'ensemble des activités de l'université mais l'avancement du plan stratégique 2006-2011.

Discussion

Evaluation de la recherche :

M. Antonakis demande ce qui est prévu pour l'évaluation de l'impact de la recherche.

M. le Recteur Dominique Arlettaz rappelle que dans le plan stratégique 2007-2011, il s'agissait d'instaurer une «culture de la recherche» et non de mesurer la recherche. Les différences disciplinaires sont fortes et cette question de l'évaluation ne peut avoir une réponse homogène sur l'ensemble de l'université. Il évoque le projet fédéral pour tenter de mettre en place l'évaluation de la recherche des universités.

M. le Vice-recteur Philippe Moreillon : les RI suivent de près tous les rankings de Lausanne. On trouve sur le site des RI plusieurs classements. Lausanne est souvent

bien classée, notamment pour la mesure des citations par papier. Pourtant, on sait que ces rankings basés sur la bibliométrie sont discutables et discutés. Pour ce qui est d'une évaluation plus fine, les Facultés doivent travailler car les disciplines ont leurs spécificités d'éléments à ajouter pour l'évaluation de la recherche.

M. Joseph interroge la Direction sur sa position par rapport à la «dictature» de l'Impact Factor et aux positions très diversifiées des facultés de l'UNIL à ce sujet.

M. Le Recteur Dominique Arlettaz : précise que l'on doit être prudent face aux faiblesses des rankings. Dans chaque discipline on peut évaluer la qualité de la recherche très différemment, pas toujours avec des mesures quantitatives. C'est pourquoi la valorisation et l'évaluation des personnes sont confiées à chaque décanat. Notre projet est de développer une culture de la recherche, mais on laisse aux décanats le soin de l'évaluer selon les critères spécifiques à chaque domaine.

Master à temps partiel :

M. Gashaza demande si l'élaboration d'un Bachelor à temps partiel est envisagée.

M. le Recteur Dominique Arlettaz : d'abord nous devons faire l'évaluation des Masters à temps partiel, et leur bénéfice pour les étudiants, puis nous l'envisagerons pour le Bachelor. Mais il faut d'abord bien savoir par l'évaluation du Master si les résultats sont positifs : il faut attendre la fin des premiers l'ayant commencé puisqu'on en est à la deuxième année seulement.

Mme Joly : critique les conditions d'accès au Master à temps partiel qui lui semblent trop strictement liées à l'activité salariée.

M. le Recteur Dominique Arlettaz : rappelle qu'il y a 4 conditions possibles d'accès à ces Masters à temps partiel : emploi, famille, santé et projet

M. Herr : témoigne de l'intérêt dans son propre Master pour les personnes le suivant à temps partiel. Il précise que les enseignants de biologie seraient intéressés à l'étendre au Bachelor.

Mme la Vice-rectrice Danielle Chaperon : informe que le Master des infirmières qui n'avait pas jusqu'à présent de possibilité à temps partiel va également en ouvrir une à la prochaine rentrée universitaire.

M. Ertekin : pensez-vous faire une différenciation entre l'évaluation des Masters à temps partiel et les Bachelor ?

Mme la Vice-rectrice Danielle Chaperon : Même si l'évaluation est positive pour le Master, il faudra impérativement se poser la question du transfert sur tout ou partie du Bachelor, car il faudra s'interroger sur l'éventuel transposition sur tout ou seulement une partie du Bachelor (en particulier spécificité pour le Propédeutique; l'âge des étudiants entre aussi en ligne de compte). Nous verrons ces questions une fois faites les évaluations des Masters à temps partiel.

M. Bonzon signale deux fois l'apparition de la page 15 du rapport.

Vote sur l'approbation du rapport de gestion : unanimité moins 1 abstention.

9. Examen des comptes 2011 (annexes)

M. Villa présente les comptes

A propos du total notons les points suivants :

1. L'exercice 2011 montre un excédent des produits de 4'755 KFr par rapport au budget 2011. Cet excédent de produits est dû principalement à une subvention fédérale plus élevée que celle initialement budgétée, ainsi que des revenus en

augmentation de l'AIU (lié à la croissance du nombre d'étudiants "extracantonaux"), une augmentation des overheads FNS, des taxes et émoluments et d'autres produits. Seule la subvention de la Confédération pour les investissements montre un écart négatif (de l'ordre de 1.5 MFr). Les produits de 2011 ont augmenté de 5'452 KFr par rapport à 2010.

2. L'exercice 2011 montre un excédent des charges de 1'319 KFr par rapport au budget 2011. Cet excédent a diminué par rapport à celui encouru lors des exercices des années 2010 et 2009 (6'568 et 10'727 KFr, respectivement). Les charges de 2011 ont toutefois augmenté de 8'680 KFr par rapport à 2010.
3. Au cours de l'exercice 2011 les charges ont dépassé les produits de 3'926 KFr. Il est à noter que cet écart ne représente que 0.97% des produits. Cet excédent de charges a été compensé par une dissolution nette du FRI de KFr. 3'926.
4. Après la dissolution nette du FRI de KFr. 3'926 la CFG a constaté que le montant non engagé du FRI au 31.12.2011 est de 33'447 KFr. Compte tenu de la dépendance de l'UNIL aux subventions du Canton et de la Confédération et vu l'instabilité du marché pouvant affecter les produits fiscaux, une telle réserve est considérée convenable, même si l'objectif d'avoir une réserve de 20 MFr à long terme est envisagé par la Direction.
5. Les placements de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) s'élèvent à CHF 163'489'219.82 à fin 2011.

Les points suivants, parmi d'autres mineurs, ont été discutés :

1. Les subventions cantonales qui sont largement en hausse depuis 2009 et les variations pour les subventions provenant de la Confédération liées au budget national et à la politique fédérale concernant la formation et la recherche.
2. Les comptes légèrement déficitaires de l'UNIL et donc l'importance de ménager le montant du FRI en visant à maintenir un crédit de l'ordre de 20 MFr.
3. Pour la plupart des facultés le budget 2011 dépassait les comptes 2011, même si ce n'est que légèrement.
4. L'écart le plus grand entre budget et comptes concerne la rubrique "Personnel". Cet écart est principalement imputable au fait que plusieurs postes planifiés ne sont pas repourvus dans les délais initialement prévus. Remarquons tout de même une augmentation sous "Personnel", pour toute l'UNIL, de près de 10 Millions de francs par rapport aux comptes 2010.
5. L'écart entre budget et comptes sous la rubrique "biens, service, marchandises" est inverse par rapport à la rubrique "Personnel". Quelques grands achats, qui étaient prévus en 2010 pour 2011, intégraient déjà l'idée d'utiliser le FRI si nécessaire pour effectuer ces achats. Remarquons tout de même une diminution des dépenses pour cette rubrique de près de 1.5 MFr par rapport aux comptes 2010.

En conclusion :

- La Direction a répondu de manière précise et entièrement satisfaisante aux questions de la CFG.
- L'auditeur externe (Ernst & Young SA) mandaté par l'Etat de Vaud estime dans son rapport daté du 20 mars 2012 que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions prévues dans la loi sur l'UNIL, et recommande au Conseil d'Etat d'approuver les comptes 2011.

En accord avec le vérificateur des comptes 2011, la Commission des Finances et de Gestion recommande au Conseil de l'UNIL d'accepter les comptes 2011.

M. le Recteur Dominique Arlettaz apporte des compléments d'information :

1- les comptes concernent le budget ordinaire des comptes et du FRI

- Si on regarde l'ensemble des comptes, on arrive un demi milliard.
- Nous faisons un budget sur un budget ordinaire mais pas en comptant les reports et le FRI.
- La partie du budget ordinaire est proche de l'équilibre -0.2% : toujours négatif afin de rappeler notre besoin de soutien (mais fonds non dépensés équilibrent les comptes)

2- le montant des subventions fédérales est difficile à évaluer car on en connaît le montant 3 ans en retard

- Parfois même on a des retards de 5 ou 6 ans sur des subventions.
- Les montants qui nous sont dus ne sont comptés que par moitié dans notre budget.
- La nouvelle loi fédérale (pas encore adoptée) ne permettra plus de financement des investissements donc ce montant disparaîtra.

3- Nous adaptons toujours les charges et produits en cours d'exercice en tenant compte du fait que nous construisons toujours un budget déficitaire.

4- Le fond de réserve et d'innovation (FRI) : aujourd'hui cette créance auprès de l'Etat de Vaud est passée (en décembre 2011) de 37 à de 33 millions mais 11 millions sont réservés (5 millions réservés pour la réfection des serres de biologie et médecine (2012-2013), 2.6 millions ont servi pour des réaffectations de locaux à Epalinges et 3 millions pour des questions d'assurance de responsabilités civiles). Ainsi seulement 22 millions sont disponibles ce qui est proche de l'objectif que nous souhaiterions atteindre de 20 millions de réserve.

M. Francioli, Doyen de la FBM : pourrions-nous demander à l'Etat des crédits de l'Etat pour le projet de la restructuration de la médecine ?

M. le Recteur Dominique Arlettaz : nous avons actuellement le bâtiment Geopolis + le projet d'agrandissement d'Amphipole. On ne peut augmenter trop le FRI car l'Etat peut reprendre dedans ou ne plus augmenter ses subventions.

M. Francioli, Doyen de la FBM : SVS semble avoir diminué.

M. le Recteur Dominique Arlettaz : les fonds non dépensés permettent de rééquilibrer les comptes.

Vote sur l'approbation du rapport financier: unanimité.

10. Divers et interpellations

M. Boulaz : Le Corps intermédiaire de la Faculté de droit demande à ce que la Direction se détermine sur l'avenir du «mur HEC» ou mur des sponsors, à l'Internef établi lors de l'année du centenaire ?

M. Frund : Nous avons déjà interpellé le Décanat de HEC afin que le travail soit fait. Nous réitérerons.

La séance du Conseil se clôt à 17h37.

Procès-verbal: Mme Céline Rozenblat

Lausanne, le 10 mai 2012